



© Jade Duchesneau Bernier

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Première réunion du Conseil des commissaires

Élu en novembre 2014, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Kativik (CSK) a tenu sa première réunion du 9 au 12 décembre à Montréal.

La réunion s'est ouverte par l'assermentation des commissaires suivie par l'élection des membres du Comité exécutif. Le Comité exécutif est composé des membres suivants : Alicia Nalukturuk, présidente; Peter Papyarluk, vice-président; Sarah Baulne, membre; Martin Scott, membre (Martin a été élu lors de la deuxième journée de la réunion, après la démission de Joseph Annahatak). Charlie Tooktoo, représentant de l'Administration régionale Kativik, fait également partie du Comité exécutif.

Vous trouverez ci-dessous une liste de décisions prises par les commissaires à cette réunion, de même que certains des enjeux clés dont ils ont discuté.

Participation des parents dans l'éducation et la motivation des élèves

Les commissaires ont exprimé des préoccupations quant au manque de participation des parents à l'éducation de leurs enfants. Ils ont discuté de certaines initiatives locales pour mobiliser les parents. Quelques exemples positifs ont été mentionnés et tous se sont entendus pour dire qu'il est essentiel de trouver des moyens pour favoriser la participation proactive et soutenue des parents dans l'éducation.

Cette discussion a également établi des liens avec la question de la motivation des élèves et celle de la persévérance scolaire. En complément à l'appui apporté par les parents, les commissaires ont souligné l'importance de mettre en œuvre la politique des devoirs de la commission scolaire, en vue de préparer les élèves à entreprendre des études post-secondaires. Le Conseil a également demandé à la commission scolaire de recueillir des informations sur les facteurs de motivation et de démotivation pour les élèves du Nunavik et de les présenter aux commissaires en octobre 2015. *(suite à la page suivante...)*

En éducation, il demeure essentiel de trouver des moyens pour favoriser une participation soutenue des parents.

Redonner sa place à l'inuktitut

(...suite)

Par ailleurs, le Conseil a discuté également de la sauvegarde, du renforcement et de la promotion de l'inuktitut au Nunavik. Les commissaires ont notamment souligné la nécessité d'offrir des services sur mesure aux bénéficiaires qui ne parlent pas l'inuktitut ou qui aimeraient améliorer leurs compétences dans leur langue première.

Amendement de quatre directives administratives

École à domicile (SO-08) : La section 3.1 de la politique porte sur le programme de tutorat pour les élèves à l'extérieur du Nunavik.

L'amendement adopté précise que l'objectif du programme est d'aider les enfants des bénéficiaires à intégrer une nouvelle structure scolaire.

Pour être admissible, un élève doit faire une demande à la CSK durant la première année de son inscription dans un nouveau système scolaire public. Un élève peut profiter de ce programme pour un maximum de trois ans.

Directive concernant les voyages sociaux (HR-01) : L'amendement présenté dans les articles 2.8 et 2.9 précise que le nombre de jours qu'un employé doit accumuler pour être admissible à des voyages sociaux sont des « jours ouvrables ». Cet amendement reflète la pratique qui prévalait jusqu'alors.

Reconnaissance des employés et des représentants élus (ADM-05) :

L'amendement a présenté un nouveau prix pour états de service pour les employés qui ont cumulé 40 ans de service (valeur de 1 000\$).

Perfectionnement des professionnels non enseignants (HR-15) :

La directive a été amendée afin d'améliorer l'admissibilité des employés.

Sauvegarder,
renforcer et
promouvoir
l'inuktitut au
Nunavik